N° d'épreuve FFM — 561
Moto-Club — MOTO CLUB ED FEILLENS
N° d'affiliation — C3153
Date — 27 MAI 2018 29 MARS 2018
Lieu — FEILLENS (01)
Organisateur technique - Mr DUCHATEAU Laurent
E-mail — laurent.duchateau.ld@free.fr
Téléphone — 06 48 39 02 69

FFM — FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	BESSON Gérard	Licence : 003824
Président du Jury ou Arbitre*	Mr COMAS Christophe	Licence : 007077
Membre du Jury	Mr BLANCHOT Hubert	Licence : 252620
Membre du Jury	Mr BERNARD Michel	Licence : 003604
Commissaire technique responsable	Mr SULPICE Christian	Licence : 022644
Responsable du chronométrage	LIGUE RHONE ALPES AUVERGNE	Licence :

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe colléglal composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
ESPOIR 85	12	15	85CC	
125	13	et +	125CC	
MX1	15	et +	250/4T	
MX2	15	et +	2502T-/4504T	
VETERAN	38	et +	125/500CC	

Engagement :
Site Internet ---- ENGAGE SPORT
Contact ---------
Téléphone -------
E-mail--- https://ffm.engage-sports.com

Chronométrage :
Location de transpondeur : ☐ oui ☒ non
Tarif :
Caution :

Article 4 | Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :
☒ NON ☐ OUI (*60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus*)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 | Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 | Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **Dr JL STEVENIN**
Nombre de secouristes **10**
Hôpital le plus proche ..... **MACON**
Nombre d'ambulance(s) **2**
Temps de trajet (en min) ..... **20 minutes**

Article 7 | Le site de pratique

Accès :
Nom du site ..... **CIRCUIT VERNAIE GUYENON**
Adresse ..... **01570 feillens**

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	40
En manche :	36

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais :	...
En manche :	...

Caractéristiques :
Longueur du circuit ..... **1210 m**
Largeur minimum de la piste ..... **6 mètres**
Largeur de la grille ..... **35 mètres**
Longueur de la ligne droite de départ ..... **80 mètres**
Nombre d'OCP* **15**
**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 26/03/2018	Date : 13 AVR. 2018	Date :
	LIGUE MOTOCYCLISTE AUVERGNE-RHONE-ALPES ZA 18 Chemin de l'Ile Neuve 26600 LA ROCHE DE GLUN TEL:04 75 55 27 50	Numéro : 18/0417

29/03/18

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

HORAIRES PREVISIONNELS

N° d'épreuve FFM 561
MOTO CLUB DE FEILLENS
N° Affiliation C3153
Lieu FEILLENS (01)
Date : 27/05/2018

Début		Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
Samedi 26 Mai 2018					
16:30	-	19:00	Controle administratif	Tous	2h30
16:30	-	19:00	Controle technique	Tous	2h30
Dimanche 27 Mai 2018					
06:45	-	07:30	Controle administratif	Tous	0h45
06:45	-	07:45	Controle technique	Tous	1h00
08:00	-	08:18	Essai libre	VETERAN	15 min
08:18	-	08:36	Essai libre	85	15 min
08:36	-	08:54	Essai libre	125	15 min
08:54	-	09:12	Essai libre	MX1	15 min
09:12	-	09:32	Test départ + Essai libre	MX2	3 min + 12 min
09:32	-	09:52	Essai chronomètre	VETERAN	15 min
09:52	-	10:12	Essai chronomètre	85	15 min
10:12	-	10:32	Essai chronomètre	125	15 min
10:32	-	10:52	Essai chronomètre	MX1	15 min
10:52	-	11:12	Essai chronomètre	MX2	15 min
11:12	-	11:42	1° Manche	VETERAN	20 min + 1 tour
11:42		12:00	1° Manche	85	15 min + 1 tour
12:00		13:30	PAUSE REPAS		
13:30		14:00	1° Manche	125	20 min + 1 tour
14:00		14:30	1° Manche	MX1	20 min + 1 tour
14:30		15:00	1° Manche	MX2	20 min + 1 tour
15:00		15:30	2° Manche	VETERAN	20 min + 1 tour
15:30		15:55	2° Manche	85	15 min + 1 tour
15:55		16:15	ENTRACTE 20 MINUTES		
16:15		16:45	2° Manche	125	20 min + 1 tour
16:45		17:15	2° Manche	MX1	20 min + 1 tour
17:15		17:45	2° Manche	MX2	20 min + 1 tour
18:15	REMISE DES PRIX				

ligue MOTO Auvergne-Rhône-Alpes